

# JOURNÉE DES CLUBS SOCIAL ET FISCAL

Le Jeudi 12 octobre 2017

Le Club Social et le Club Fiscal organisent dans notre région **une journée de conférences le Jeudi 12 Octobre 2017**, à l'Hôtel MERCURE de Niort.

**Une première** conférence proposée par le Club Social et animée par **AG2R LA MONDIALE**, se déroulera de **9h30 à 12h00** Elle portera sur :

**« Optimiser le conseil retraite de vos clients chefs d'entreprises TNS et assimilés salariés »**

Avec l'accélération des réformes successives, un accompagnement bien maîtrisé du conseil retraite pour le dirigeant devient un enjeu important pour les cabinets. Quel que soit son statut, salarié ou non salarié, le départ en retraite d'un chef d'entreprise demande une bonne préparation. Il doit faire un point sur sa situation, optimiser sa retraite obligatoire, voire compléter cette couverture avec des solutions d'épargne retraite les mieux adaptées à ses attentes.

- Informations techniques, décryptage de l'actualité, conseils associés
- L'évolution du marché de la retraite, ses réformes
- Optimisation des régimes obligatoires
- Optimisations des régimes
- Mise en avant de notre modèle d'accompagnement retraite pour déployer des missions auprès de vos clients

**Etude d'un cas pratique : rachat de trimestres ou provision ?**

A l'issue de cette première conférence, nous vous proposons un **déjeuner sur place** au restaurant « La Véranda du Dauzac », une participation de **33 € TTC** vous est demandée **à l'inscription** pour le coût du repas (chèque à l'ordre du CREFPC). Attention, le jour de la conférence, aucune réservation supplémentaire ne sera prise en compte.

**Une seconde** conférence proposée par le Club Fiscal et animée par Hervé KRUGER, Expert-Comptable et Commissaires aux Comptes et Nicolas SUSSAN, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes, se déroulera de 14h15 à 16h45. Elle portera sur :

**« La fiscalité face au numérique »**

- Fiscalité des sites internet et du commerce électronique « classique » : sites internet, noms de domaine ; régime fiscal de la vente par internet
- Fiscalité et dématérialisation : situations de droit interne et internationales (fiscalité du téléchargement)
- Comment maîtriser la recette fiscale et contrôler l'Internet ?

Si vous êtes intéressé(e) par ces conférences, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription, accompagné le cas échéant de vos règlements, au secrétariat du Conseil Régional, 33 avenue de Paris, CS 18733, 79027 Niort cedex 9 ( [gdhainaut@experts-comptables.org](mailto:gdhainaut@experts-comptables.org)), avant le **6 Octobre 2017**.

>> bulletin d'inscription

Nous vous rappelons que les adhérents aux Clubs peuvent se faire représenter par une autre personne. En revanche, les stagiaires experts-Comptables, adhérents aux Clubs, ne peuvent en aucun cas se faire représenter par une tierce personne.

Le Conseil Supérieur met en place une harmonisation du fonctionnement des Clubs. Il a été décidé de **dématérialiser totalement les supports** . De ce fait, je vous informe que nous ne distribuerons plus de supports « papier » lors des conférences. Le support vous sera adressé deux jours avant la conférence.

**URL source:** <http://experts-comptables-poitou-charentes-vendee.fr/agenda/journee-des-clubs-social-et-fiscal-0>

